
**Épreuves ponctuelles
de mathématiques
et de physique-chimie
des baccalauréats professionnels
Session 2026**

Sommaire

Calendrier de transmission des documents

Instructions pour l'organisation

1. Le cadre réglementaire
2. Les sujets
 - 2.1 Confidentialité des sujets
 - 2.2 Structure des sujets
 - 2.2.1 Les sujets de mathématiques
 - 2.2.2 Les sujets de physique-chimie
3. Les professeurs ressource, les examinateurs et le responsable informatique
 - 3.1 Désignation des professeurs ressource et des examinateurs
 - 3.2 Rôle des professeurs ressource
 - 3.3 Rôle du responsable informatique du centre d'examen
4. L'organisation pratique des épreuves
 - 4.1 En mathématiques
 - 4.1.1 Les dossiers transmis
 - 4.1.2 La mise en place des sujets proposés aux candidats
 - 4.1.3 L'accueil des candidats
 - 4.1.4 À la fin de l'épreuve
 - 4.2 En physique-chimie
 - 4.2.1 Les dossiers transmis
 - 4.2.2 La mise en place des sujets proposés aux candidats
 - 4.2.3 L'accueil des candidats
 - 4.2.4 À la fin de l'épreuve
5. L'évaluation et la notation du candidat
 - 5.1 L'évaluation et la notation en mathématiques
 - 5.1.1 Pendant l'épreuve
 - 5.1.2 Après l'épreuve
 - 5.2 L'évaluation et la notation en physique-chimie
 - 5.2.1 Pendant l'épreuve
 - 5.2.2 Après l'épreuve

Annexe

Liste des groupements auxquels sont rattachées les spécialités de baccalauréat professionnel.

Calendrier de transmission des documents

- **Le 9 mars 2026 au plus tard** : Les DEC des académies reçoivent **l'ensemble des sujets et documents relatifs à l'organisation des épreuves** (sujets, fichiers informatiques, listes de matériel...).
- **L'ensemble des sujets et documents relatifs à l'organisation des épreuves (y compris la présente circulaire)** est mis à la disposition des IEN de mathématiques-physique-chimie, **dès réception**.
- **La présente circulaire et le dossier « Matériel » de physique-chimie** sont transmis, **dès réception**, aux centres d'examen afin d'anticiper l'organisation des épreuves et les besoins matériels relatifs aux sujets de physique-chimie.
- Les **sujets et autres documents** (fichiers informatiques et ressources éventuelles) sont transmis aux centres d'examen **le 30 mars 2026 (Zone A) et le 7 avril 2026 (Zones B et C et Corse)**.

Dans tous les cas, seuls les documents nécessaires à l'organisation des épreuves dans chacun des centres seront transmis.

Préparation et passation des épreuves

- Une **journée de préparation** est organisée **avant la passation des épreuves**.
- Les dates de passation des épreuves sont fixées par les DEC en relation avec les chefs de centre et les IEN de spécialité.

Instructions pour l'organisation

1. Le cadre réglementaire

Le cadre réglementaire est défini dans le B.O.E.N. n° 30 du 23 juillet 2020 (définition des épreuves) et dans le B.O.E.N. n° 47 du 16 décembre 2021 (grille nationale d'évaluation).

2. Les sujets

2.1. Confidentialité des sujets

Certaines situations d'évaluations proposées dans ces sujets sont susceptibles d'être réutilisées lors de sessions ultérieures.

Ces sujets ne doivent donc en aucune façon être communiqués avant, pendant ou après les épreuves à des tiers. **La divulgation même après la session d'examen des supports écrits ou numériques est donc rigoureusement interdite.**

Le chef de centre doit s'assurer que les examinateurs et les candidats restituent les versions imprimées du ou des sujets en leur possession après l'épreuve.

L'ensemble des supports écrits et numériques doit être systématiquement détruit sous le contrôle du chef de centre, et ce, de manière sécurisée (broyage des documents imprimés, effacement et formatage des supports numériques) dès la fin des épreuves.

2.2. Structure des sujets

En mathématiques comme en physique-chimie, les sujets comportent deux parties, l'une destinée à l'examineur et l'autre au candidat.

2.2.1 Les sujets de mathématiques

La partie destinée à l'examineur comporte :

- une fiche descriptive du sujet,
- une fiche concernant les logiciels ou les calculatrices utilisés,
- une grille d'évaluation à utiliser pendant l'épreuve,

- un corrigé de la partie écrite,
- une grille d'évaluation globale.

La partie destinée au candidat comporte l'énoncé du sujet à traiter.

2.2.2 Les sujets de physique-chimie

La partie destinée à l'examineur comporte :

- une fiche descriptive de l'épreuve et du sujet,
- une fiche de préparation du matériel expérimental,
- des propositions de « coups de pouce » et de « protocole » à fournir au candidat si besoin,
- une grille chronologique d'évaluation pendant l'épreuve,
- la fiche individuelle d'évaluation adaptée à l'épreuve et au sujet.

La partie destinée au candidat comporte :

- des informations destinées au candidat,
- la partie A du sujet,
- la partie B du sujet,
- un dossier documentaire éventuellement.

3. Les professeurs ressource, les examinateurs et le responsable informatique

3.1. Désignation des professeurs ressource et des examinateurs

Les DEC désignent, en collaboration avec les IEN, les centres nécessaires, les examinateurs et les professeurs ressource de chaque centre.

3.2. Rôle des professeurs ressource

Les professeurs ressource prennent connaissance des documents transmis, dès leur réception, sous couvert du chef de centre garant du respect de la confidentialité. Ils se chargent de l'organisation de l'épreuve et notamment de l'installation matérielle des différents sujets.

Les sujets reprographiés par le centre d'examen seront fournis aux examinateurs lors de la journée de préparation organisée avant la date de l'épreuve. À l'issue de cette journée, ils seront restitués au chef de centre.

3.3. Rôle du responsable informatique du centre d'examen

Si, dans un centre, les ordinateurs utilisés en mathématiques ou en physique-chimie sont en réseau, le responsable du réseau informatique doit être disponible durant la durée des épreuves.

4. L'organisation pratique des épreuves

Chaque centre est chargé de la reprographie des sujets.

Un tirage au sort détermine le sujet que le candidat aura à traiter.

Pour faciliter l'organisation des épreuves, les candidats se présentant à une même spécialité de baccalauréat (ou à des spécialités rattachées à un même groupement en mathématiques et physique-chimie) peuvent être convoqués à une même heure par vagues de 3 à 9 candidats. Ainsi une journée de passation peut comporter 4 vagues de 3 à 9 candidats.

De plus, afin d'éviter des déplacements inutiles aux candidats, il convient qu'un même candidat puisse passer, durant la même demi-journée, l'épreuve de mathématiques et celle de physique-chimie en veillant à laisser un battement raisonnable entre les deux épreuves. Ce battement permettra notamment aux examinateurs de finaliser la correction des copies des candidats afin de leur attribuer une note et de préparer les postes de travail pour la vague suivante.

4.1. En mathématiques

4.1.1. Les dossiers transmis

Le support numérique transmis comporte 5 dossiers :

- le dossier "Ressources" contient une liste mise à jour des groupements auxquels sont rattachées les spécialités de baccalauréat et tout autre document nécessaire à l'organisation de l'épreuve ;
- le dossier "Groupement A" contient les 3 sujets destinés aux spécialités du groupement A ;
- le dossier "Groupement B" contient les 3 sujets destinés aux spécialités du groupement B ;
- le dossier "Groupement C avec physique-chimie " contient les 3 sujets destinés aux spécialités du groupement C qui comportent un enseignement de physique-chimie ;
- le dossier "Groupement C sans physique-chimie " contient les 3 sujets destinés aux spécialités du groupement C qui ne comportent pas d'enseignement de physique-chimie.

Des sujets communs peuvent éventuellement figurer dans ces deux derniers dossiers.

4.1.2. La mise en place des sujets proposés aux candidats

Les sujets doivent être testés au préalable par les examinateurs afin d'être, s'il y a lieu, adaptés¹, en conformité avec les consignes officielles indiquées dans les sujets.

Pour cela, une journée de préparation est organisée avant la date de l'épreuve.

Les 3 sujets, pour les 3 à 9 candidats d'une même vague, sont mis en place 1, 2 ou 3 fois.

Le nombre de candidats pouvant être évalués par un même examinateur est fonction du nombre de postes de travail pouvant être mis en place dans l'établissement, considérant qu'un même examinateur peut évaluer jusqu'à 3 candidats simultanément.

4.1.3. L'accueil des candidats

Les candidats tirent au sort leur sujet parmi les sujets mis en place.

Il convient de s'assurer que le sujet tiré au sort par le candidat correspond bien au groupement auquel est rattachée sa spécialité de baccalauréat. Pour le groupement C, les sujets des spécialités comportant un enseignement de physique-chimie et les sujets des spécialités n'en comportant pas, peuvent être distincts.

Les sujets nommés AX (où X est un nombre entier, exemple : A12) sont destinés à toutes les spécialités du groupement A. Les sujets nommés BX sont destinés à toutes les spécialités du groupement B. Les sujets nommés CX.0 sont destinés à toutes les spécialités du groupement C. Les sujets nommés CX.1 sont destinés aux spécialités du groupement C qui comportent un enseignement de physique-chimie. Les sujets nommés CX.2 sont destinés aux spécialités du groupement C qui ne comportent pas d'enseignement de physique-chimie.

Avant que les candidats ne composent, il convient que l'examineur leur explique la signification du symbole "appeler l'examineur" et leur précise que si l'examineur n'est pas disponible, ils doivent poursuivre le travail en attendant son passage.

4.1.4. À la fin de l'épreuve

L'examineur ramasse le sujet et la copie (avec les annexes éventuelles) du candidat.

¹ Lorsque le matériel disponible dans le centre d'examen n'est pas identique à celui proposé dans le sujet, l'examineur doit adapter, après accord de l'IEN, ces propositions à condition que cela n'entraîne pas de modification du sujet et par conséquent du travail demandé aux candidats et des compétences mises en œuvre.

4.2. En physique-chimie

4.2.1. Les dossiers transmis

Le support numérique transmis comporte 2 dossiers :

- un dossier « **Matériel** », comprenant les listes de matériel et les notices techniques éventuelles,
- un dossier « **Sujets** », comprenant les sujets et les éventuels fichiers complémentaires relatifs aux sujets.

Le dossier « **Matériel** » comporte 6 sous-dossiers intitulés :

- Groupement 1,
- Groupement 2,
- Groupement 3,
- Groupement 4,
- Groupement 5,
- Groupement 6.

Les six sous-dossiers comportent chacun les 3 listes de matériel des sujets destinés aux spécialités de baccalauréat rattachées aux différents groupements (1, 2, 3, 4, 5 et 6) ainsi que les éventuelles notices techniques nécessaires.

Le dossier « **Sujets** » comporte 7 sous-dossiers intitulés :

- Groupement 1,
- Groupement 2,
- Groupement 3,
- Groupement 4,
- Groupement 5,
- Groupement 6,
- Ressources.

Le sous-dossier "Ressources" comporte une liste mise à jour des groupements auxquels sont rattachées les spécialités de baccalauréat (voir annexe) et tout autre document nécessaire à l'organisation de l'épreuve.

Les six autres sous-dossiers comportent chacun 3 sujets et les éventuels fichiers complémentaires relatifs aux sujets, destinés aux spécialités de baccalauréat rattachées aux différents groupements (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Certains sujets peuvent être communs à plusieurs groupements de spécialités.

4.2.2. La mise en place des sujets proposés aux candidats

Les sujets doivent être testés au préalable par les professeurs ressource et les examinateurs afin d'être, s'il y a lieu, adaptés², en conformité avec les consignes officielles indiquées dans les sujets.

Pour cela, une journée de préparation est organisée avant la date de l'épreuve.

Les 3 à 9 candidats d'une même vague se présentant à des spécialités de baccalauréat rattachées à un même groupement, les 3 sujets correspondants sont mis en place 1, 2 ou 3 fois et les candidats tirent au sort leur sujet parmi les 3 sujets mis en place.

Le nombre de candidats pouvant être évalués par un même examinateur est fonction du nombre de postes de travail pouvant être mis en place dans l'établissement, considérant

² Lorsque le matériel disponible dans le centre d'examen n'est pas identique à celui proposé dans le sujet, l'examineur doit adapter, après accord de l'IEN, ces propositions à condition que cela n'entraîne pas de modification du sujet et par conséquent du travail demandé aux candidats et des compétences mises en œuvre.

qu'un même examinateur peut évaluer jusqu'à 3 candidats sur le même sujet simultanément.

4.2.3. L'accueil des candidats

Une fois le tirage au sort effectué, il convient de s'assurer que le sujet tiré au sort par le candidat correspond bien au groupement auquel est rattachée sa spécialité de baccalauréat.

Avant que les candidats ne composent, il convient que l'examineur leur indique de lire attentivement la première page du sujet « informations destinées au candidat » qui explique, notamment, la signification du symbole "appeler l'examineur" et qu'il leur précise que si l'examineur n'est pas libre, ils doivent patienter et que dans ce cas, le temps d'attente sera décompté du temps de l'épreuve.

L'examineur indique aussi aux candidats que le sujet est composé de deux parties indépendantes (une partie A notée sur 12 et une partie B notée sur 8) qui peuvent être traitées dans l'ordre souhaité mais, que pour des raisons pratiques, il est recommandé de traiter dans sa globalité l'une des parties avant de traiter l'autre.

4.2.4. À la fin de l'épreuve

L'examineur ramasse le sujet, les annexes et le protocole de secours, s'il a été fourni au candidat.

5. L'évaluation et la notation du candidat

En mathématiques comme en physique-chimie, l'examineur intervient à la demande du candidat, lors des moments d'appel repérés dans le sujet. Il doit cependant suivre le déroulement de l'épreuve et intervenir en cas de problème, afin de permettre au candidat de réaliser la partie expérimentale attendue ; cette intervention est prise en compte dans l'évaluation.

La notation du candidat s'obtient à partir de la fiche individuelle d'évaluation adaptée aux sujets et à la réglementation de ces épreuves ponctuelles.

5.1. L'évaluation et la notation en mathématiques

5.1.1. Pendant l'épreuve

Lors de l'appel, l'examineur apprécie l'aptitude du candidat à mobiliser des compétences pour résoudre des problèmes et en particulier les capacités à expérimenter, à simuler, à mettre en œuvre un algorithme, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance concernée par cet appel en renseignant la "grille d'évaluation pendant la séance" avec toute forme d'annotation lui permettant d'apprécier ce niveau d'acquisition.

Comme pour tout oral :

- l'examineur veille à ne pas déstabiliser le candidat,
- les réussites partielles sont valorisées ainsi que toute idée pertinente,
- aucune information sur l'évaluation, ni partielle ni globale, ne doit être portée à la connaissance du candidat.

5.1.2. Après l'épreuve

L'examineur corrige la copie du candidat en utilisant la grille d'évaluation globale. Il coche, pour chacune des questions, l'une des trois colonnes concernant l'appréciation du niveau d'acquisition. Ces colonnes renseignées permettent de passer ensuite à la traduction chiffrée par exercice et à l'attribution de la note sur 20.

L'examineur fait apparaître, sur la copie du candidat, la note par exercice et la note globale sur 20.

5.2. L'évaluation et la notation en physique-chimie

5.2.1. Pendant l'épreuve

La grille chronologique d'évaluation pendant l'épreuve permet, dans la plupart des cas, d'évaluer l'essentiel de la prestation du candidat.

À chaque appel du candidat, l'examineur apprécie le niveau d'acquisition des compétences mises en œuvre au travers des questions qui y sont associées et des attendus précisés. Il peut s'agir :

- de présenter et justifier oralement les réponses à une question, une proposition de protocole expérimental, des conclusions suite à des observations...
- de vérifier des résultats expérimentaux ou une conclusion,
- de réaliser une expérience devant l'examineur.

Dans le cas où le candidat resterait bloqué sur certaines questions, des « coups de pouce », précisés dans la partie examinateur du sujet, lui seront fournis (par exemple une proposition de protocole).

Par ailleurs, comme pour toute évaluation expérimentale et orale :

- l'examineur veille à ne pas déstabiliser le candidat,
- les réussites partielles sont valorisées ainsi que toute idée pertinente,
- aucune information sur l'évaluation, ni partielle ni globale, ne doit être portée à la connaissance du candidat.

5.2.2. Après l'épreuve

L'examineur finalise la correction du sujet du candidat. Il complète la fiche individuelle d'évaluation adaptée à l'épreuve en cochant, pour chacune des questions, l'une des trois colonnes concernant l'appréciation du niveau d'acquisition. Ces colonnes renseignées permettent de passer ensuite à la traduction chiffrée et à l'attribution de la note sur 20.

L'examineur fait apparaître, sur la copie du candidat, la note sur 20 proposée au jury.

Liste des groupements auxquels sont rattachées les spécialités de baccalauréat professionnel

1- Groupements de spécialités de baccalauréat professionnel comportant un enseignement de mathématiques et un enseignement de physique-chimie

Groupement Maths	Groupement PC	Spécialité de baccalauréat professionnel
A	2	Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
B	1	Aéronautique (toutes options) Aviation générale Carrossier peintre automobile Construction des carrosseries Façonnage de produits imprimés, routage Fonderie Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables Maintenance des matériels (toutes options) Maintenance des systèmes de production connectés Maintenance des véhicules (toutes options) Maintenance et Efficacité Energétique Maintenance nautique Métiers du Froid et des Energies Renouvelables Modélisation et prototypage 3D Réparation des carrosseries (candidats ajournés) Technicien en appareillage orthopédique Technicien en chaudronnerie industrielle Technicien en réalisation de produits mécaniques (toutes options) Technicien modelleur Techniques d'interventions sur installations nucléaires Transports par câbles et remontées mécaniques Travaux publics
B	3	Aménagement et finition du bâtiment Étude et réalisation d'agencement Interventions sur le patrimoine bâti (toutes options) Menuiserie Aluminium Verre Ouvrages du bâtiment : métallerie Technicien constructeur bois Technicien de fabrication bois et matériaux associés Technicien d'études du bâtiment (toutes options) Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre Technicien menuisier agenceur
B	4	Artisanat et Métiers d'Art - Communication visuelle pluri-média Microtechniques Optique Lunetterie Optique photonique : technologies de la lumière Photographie Réalisation de produits imprimés et plurimédia (toutes options)
B	5	Artisanat et Métiers d'Art – Verrerie scientifique et technique Plastiques et composites Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons Technicien en prothèse dentaire

Groupement Maths	Groupement PC	Spécialité de baccalauréat professionnel
B	6	Artisanat et Métiers d'Art – Facteur d'orgues (toutes options) Artisanat et Métiers d'Art - Marchandisage visuel Artisanat et Métiers d'Art - Métiers de l'enseigne et de la signalétique Artisanat et Métiers d'Art -Tapissier d'ameublement Conducteur transport routier marchandises Métiers de la mode – Vêtements Métiers du cuir (toutes options) Métiers et arts de la pierre Pilote de ligne de production Technicien de scierie Technicien gaz Technicien géomètre-topographe
C	1	Transport fluvial
C	5	Accompagnement, Soins et Services à la personne Esthétique cosmétique parfumerie Gestion des pollutions et protection de l'environnement Hygiène, propreté et stérilisation Métiers de la coiffure Métiers de l'entretien des textiles (toutes options) Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques Traitements des matériaux
C	6	Perruquier Posticheur

2- Groupement de spécialités de baccalauréat professionnel comportant un enseignement de mathématiques et ne comportant pas d'enseignement de physique-chimie

Groupement Maths	Spécialité de baccalauréat professionnel
C	Animation – enfance et personnes âgées Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA) Boucher charcutier traiteur Boulanger Pâtissier Commercialisation et services en restauration Cuisine Logistique Métiers de l'accueil Métiers de la sécurité Métiers du commerce et de la vente (toutes options) Organisation de transports de marchandises Poissonnier écailler traiteur